

COMMUNE DE CHANTESSE

COMPTE RENDU DE SEANCE

CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 05 MAI 2021

Etaient Présents : Madame Isabelle ORIOL, *Maire* ; Monsieur DURRIS Paul, Monsieur MEUNIER Christophe, Monsieur TERMOZ Robert, *Adjoints*, Madame CAILLAT Cécile, Madame CLEMENT Laetitia, Madame PUECH Perrine, Madame BESSOUD Noémie, *conseillers municipaux*.

Etaient Absents : Monsieur TRUCHET Sébastien, Monsieur DUTRIAUX Stéphane, Madame BESSOUD Noémie, Madame FRISON Anne-Lise.

Madame PUECH Perrine été élue secrétaire de séance.

Il a été vu ce qui suit :

En introduction, suite à la conférence des maires ce même jour, Mme Le Maire donne des informations au sujet de la vaccination. Le centre de vaccination de Saint-Marcellin va recevoir désormais 3000 doses de vaccin par semaine, ce qui va permettre de répondre aux nombreuses demandes. Le Département va adresser un courrier à toutes les personnes en Gir 1 et 2 pour leur demander de s'adresser en mairie si elles ne sont pas vaccinées. Les assesseurs lors des élections des 20 et 27 juin devront être vaccinés (1 dose) ou attester d'un test PCR négatif de moins de 48h.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 07 Avril 2021

2. Carte Communale

La Carte communale est toujours en cours. Le conseil municipal s'attèle à vouloir la terminer au plus tôt.

3. Urbanisme

Un point sur les Demandes Préalables de travaux en cours a été fait, et également sur les dossiers en litige.

4. Ameublement - aménagement nouvelle école

Nous avons 4 devis à étudier pour commander le mobilier de la nouvelle école (chaises, tables, bureaux élèves, bureau professeur...). Il faut compter 30 chaises et tables (doubles et simples) pour la classe.

Garderie : nous allons utiliser le matériel de la classe actuelle et allons rajouter du matériel en complément pour les élèves de maternelle.

Salle informatique : des plans de travail vont être installés dans la salle informatique, ils accueilleront 10 postes. 10 chaises à acheter.

Cantine : Le mobilier actuel sera récupéré pour aménager la nouvelle cantine.

Bureau professeur : plan de travail fourni dans le marché, chaise à acheter.

Tisanerie : un plan de travail sera installé.

Le montant total du mobilier s'élève à environ 6 500€.

Le Syndicat Scolaire a voté une subvention de 5 000€ pour la nouvelle école. Le Conseil Municipal le remercie.

5. Questions diverses

Commémoration du 8 mai : La commémoration se fera sans public et dans le respect des règles sanitaires.

Etang privé de Chantesse : suite à un rendez-vous entre le président de la fédération départementale de pêche de l'Isère, le président de la société de pêche de Vinay et Mme Le Maire, il est envisagé de déclarer en Espace Naturel Sensible l'étang. Avec l'accord du propriétaire, un aménagement de l'étang pourrait être effectué afin de sauvegarder la faune et la flore, et de prévoir un petit coin pour la pêche. C'est un projet à long terme où il faudra trouver les subventions nécessaires pour réaliser les travaux. Le Conseil Municipal est favorable.

Eglise : Les travaux de rénovation intérieure suite aux intempéries de 2019 vont pouvoir être commandés, suite au passage de l'expert, pris en charge par l'assurance. Les travaux extérieurs vont pouvoir être commandés, suite à l'accord des subventions du Département et de la Région.

Croix de l'étang : les travaux de rénovation de la croix vont pouvoir être commandés suite à l'accord des subventions du Département et de la Région.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h15.